

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Communiqué de campagne "Faire gagner la gauche à gauche"

No 12

Sarkozy parle à la France qui se lève tôt !

- Politique - Communiqués "anti-Sarko" -

Date de mise en ligne : vendredi 2 février 2007

Démocratie & Socialisme

Il veut qu'elle se lève encore plus tôt et travaille encore plus tard... Pour le bénéfice des seuls actionnaires. Quand il se lève tôt, Sarkozy, comme les vampires, c'est pour sucer le sang des ouvriers plus longtemps dans la journée ! pour leurs proposer plus d'heures supplémentaires, moins payées, afin qu'ils travaillent plus en gagnant moins.

Il a déclaré « - Quel est le problème avec les 35 h ? C'est que ça doit être un minimum, pas un maximum ! ». Textuel.

Il lui a fallu pour cela faire mine d'être filmé à Rungis dès 5 h du matin devant toutes les télévisions...

C'est vrai qu'il n'y a presque jamais de films, de reportages, d'images dans le métro à 5 h 30 du matin, dans les premières rames, lorsque les premiers travailleurs postés, attendent aux portes de Paris que s'ouvrent les grilles.

Majorité d'immigrés du bâtiment gris de fatigue, de femmes de ménage ou soignantes... À cette heure-là, les femmes se tiennent mieux que les hommes dont la tête tombe plus vite de sommeil contre les vitres. Ils partent à l'aube dans le froid, pour des journées de 10 ou 12 parfois 14 h de travail. Au-delà de la durée maxima du travail fixée à 10 h et autorisée par le Code du travail.

Car en France, il y a des centaines de millions d'heures de travail impayées, non comptabilisées, non majorées, que ces salariés ne peuvent refuser sous peine de perdre leur fragile emploi - l'épée de l'Anpe sur la nuque. Il y a même des cadres qui ont des forfaits-jour et dont on ne décompte plus les temps de trajets professionnels depuis la loi Borloo de janvier 2005. Il y a les vagues de ceux qui font 45 h, 50 h, parfois au-delà, comme dans la restauration, le transport, le bâtiment, le nettoyage, la vente, des services de toutes sortes. Ils travaillent déjà beaucoup trop et gagnent trop peu.

Et ils souffrent : lisez la page 3 du Monde daté du 2 février, sur « Le deuil au ciur de Renault » trois suicides de salariés et une tentative sur le site de Guyancourt. Trop de pression au travail ! L'article de Christophe Desjours (ils ne mourraient pas tous, mais tous étaient frappés...) le démontre : la souffrance au travail s'accroît chaque jour.

Souffrance que le candidat Sarkozy, avec de faux sourires, veut, en fait accroître, si par malheur, il gagne.

Aux ouvriers, aux salariés, Sarkozy leur propose comme programme central : « la liberté de travailler plus pour gagner plus »

Aucun salarié de ce pays, Sarkozy le sait, n'a la « liberté » de travailler plus. C'est l'employeur, seul unilatéralement qui fixe la durée du travail à l'embauche, dans le contrat.

Tout salarié est « subordonné » juridiquement (et économiquement) ce n'est pas lui qui décide. C'est l'employeur seul qui fait faire ou non des heures supplémentaires... ou impose un temps partiel.

Ainsi 60 % des 3,7 millions de salariés (85 % de femmes, 80 % de non qualifiés) subissent le temps partiel et sont des travailleurs pauvres, les employeurs ayant organisé, systématisé le temps partiel « aidés » encouragé, stimulé, par les exonérations de cotisations sociales que l'état leur a données.

Heureusement la loi Aubry de janvier 2000 impose une mensualisation à 151 h 66 pour les « temps pleins » à partir

de 35 h hebdomadaires, durée légale dont tous les salariés, sans exception, bénéficient depuis le 1er janvier 2002. la durée maxima du travail étant de 48 h hebdomadaires, il y a place pour 13 h supplémentaires chaque semaine.

Mais les employeurs ont contourné fréquemment, sans être suffisamment sanctionnés, cette durée légale pour imposer des heures supplémentaires par centaines de millions, souvent sans les faire figurer au bulletin de paie, sans les majorer au taux légal, sans les cotiser aux caisses de Sécurité sociale.

Sarkozy propose sans pudeur d'augmenter ce travail massif, déjà existant, souvent illégal, (neuf plaintes sur 10 à l'inspection du travail) en proposant que ces heures supplémentaires ne soient plus majorées, plus cotisées, plus imposées... tout à l'avantage des employeurs.

Cela revient à l'obligation de "travailler plus pour gagner moins"

D'ailleurs c'est ce que Sarkozy a commencé à faire depuis 5 ans qu'il est au pouvoir : il a repoussé du 1 janvier 2005 au 1 janvier 2008 la date où les heures supplémentaires qui n'étaient majorées que de 10 % entre 35 et 39 h dans les entreprises de moins de 20 salariés, allaient, comme prévu par la loi Aubry, être majorées de 25 %. C'est la faute à Sarkozy et Fillon, si, depuis le 1er janvier 2005, 4,8 millions de salariés n'ont pas bénéficié de cette (petite) augmentation de leurs heures supplémentaires !

Quand Fillon et Sarkozy ont allongé le « contingent annuel autorisé » d'heures supplémentaires en le faisant passer de 130 h à 220 h, ils ont fait, du même coup, perdre des dizaines d'heures supplémentaires majorées de 100 % - le seuil est passé de la 131^e heure à la 221^e heure - à des centaines de milliers de salariés, obligés de travailler plus pour gagner moins.

Avec le rachat des compte épargne temps (congrés payés échangés contre argent) et les forfaits-jours, les heures supplémentaires non cotisées, non majorées, avec des contingents annuels allongés et des contrôles rendus impossibles (décret du 4 janvier 2007 !) avec le Cne sur toute la vie, le licenciement sans motif, avec le droit de grève limité, avec le droit syndical diminué, Sarkozy, c'est le vampire qui sourit aux ouvriers, les regarde dans les yeux fixement espérant mieux les tromper.

Sarkozy, c'est « Cpe 2 », « Cne puissance toute la vie »... la fin du Code du travail

Mais ça ne va pas se passer comme cela : comme au printemps 2006 face au Cpe, salariés, et jeunes sauront lui faire barrage. Dans les urnes cette fois.

Gérard Filoche, vendredi 2 février 07, Communiqué n°12 - Campagne « faire gagner la gauche à gauche »

Attention : du 5 au 2 mars à Périgueux, procès du premier meurtre en 114 ans d'histoire de deux agents de l'inspection du travail...

Claude Duviau, le meurtrier des deux inspecteurs du travail Sylvie Trémouille et Daniel Buffière, abattus le 2 septembre 2004 à Saussignac en Dordogne sera jugé.

Sarkozy parle à la France qui se lève tôt !

Tous les syndicats de l'inspection du travail semblent s'orienter, enfin, vers un appel à une présence massive, nationale, à partir du lundi 5 mars à Périgueux.